



INSCRIPTION DES ELEVES EN 6^{ème}

Collège CHEMIN MORIN 2022-2023

300 Chemin Morin
97440 Saint-André
Tél: 02.62.92.45.60
Fax: 02.62.92.45.10
Mèl: ce.9741386n@ac-reunion.fr

ECOLE	DATE	HEURE
RAPHAEL VIDOT	16/06	8H00-10H00
MARIUS TEZA	16/06	10h00-12h00
L'ARRIVEE/ JJ EVE	16/06	13h30-15h00
ARY PAYET	17/06	08h00-12h00
FELICIENNE JEAN	17/06	13h30-15h00
BRAS DES CHEVRETTES	20/06	8H00-12H00
GEORGES MARIE SOBA	20/06	13h30-15h00
EXTERIEURS ou RETARDATEURS	21/06	08H00-12H00

Veuillez vous munir A LA DATE INDIQUEE du dossier d'inscription et des pièces obligatoires. Aucune photocopie ne sera faite sur place.

UN SEUL REPRESENTANT PAR ELEVE SERA AUTORISE A ENTRER DANS LE COLLEGE

Merci de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation

Documents obligatoires lors de l'inscription

- **Notification d'affectation pour les élèves de 6^{ème}**
- Certificat de radiation
- **4 photos d'identité** (nom et prénom de l'enfant au dos)
- 4 enveloppes à fenêtre autocollantes non timbrées (format 22*11)
- Photocopies de toutes les pages du livret de famille
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie de la carte d'identité des parents ou du responsable légal
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé
- 1 enveloppe marron format A5
- Dossier d'inscription renseigné et Fiche d'urgence complétée
- Attestation de placement pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance
(+ Prise en charge pour les livres et la restauration scolaire)
- Pour les parents séparés ou divorcés : copie du jugement de l'autorité parentale
- Pour les enfants sous la responsabilité d'un tiers (autre que parents et tuteur) exerçant une simple autorité de fait: **attestation de suivi de scolarité**
- Pour les élèves ayant un PPS (ULIS /HANDICAP....) remplir le document de consentement